

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Marie Curie - BTS - Services - Tourisme

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac pro |
|---|-----------------|---|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------|
| Lycée Marie Curie - BTS - Services - Tourisme | Jury par défaut | Autres candidats | 10 | 216 | 24 | 28 | 28 | 42 |
| | Jury par défaut | Bacheliers professionnels toutes séries | 14 | 115 | 45 | 65 | 28 | 42 |
| | Jury par défaut | Bacheliers technologiques toutes séries | 11 | 108 | 42 | 55 | 28 | 42 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de compétences relationnelles à mobiliser dans les métiers propres au secteur du tourisme

Capacité à évoluer dans des environnements numériques et digitalisés

Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la réalisation de projets

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, en langue française et au moins dans deux langues vivantes étrangères (dont l'anglais)

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Avoir une bonne culture générale, en particulier en histoire et en géographie

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Voir informations post bac sur le site <https://marie-curie.mon-ent-occitanie.fr/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des dossiers de candidature a été étudié et évalué selon les critères suivants :

1) Le profil scolaire des candidats

Les commissions ont pris en compte le niveau des candidats :

- dans les matières d'enseignement général (notamment les langues, indispensables dans le secteur touristique; l'histoire géographique et

le français)

- dans les enseignements de spécialité (en fonction des choix opérés par chaque candidat)

- dans les matières professionnelles pour les candidats issus de Baccalauréats professionnels

Les commissions ont regardé l'homogénéité des notes sur l'ensemble des matières et des progrès réalisés au cours du cursus ainsi que les

notes obtenues aux épreuves anticipées du Bac (mais aussi toutes les notes pour ceux qui avaient obtenu le Bac).

2) Le savoir-être et le comportement des candidats

Les commissions ont été particulièrement attentives aux commentaires rédigés par les enseignants dans les bulletins scolaires et dans le

bilan récapitulatif de Terminale (lorsqu'ils étaient présents).

Les critères pris en compte furent les suivants :

- la présence assidue tout au long du cursus scolaire

- la participation et l'investissement des candidats dans les différentes matières

- la rigueur du travail en cours mais aussi le travail personnel engagé par les candidats

Remarque : Le manque d'assiduité (absences), les bavardages en cours, le manque de travail ont été pénalisants pour les candidats lors

de l'analyse des dossiers.

3) La motivation des candidats

Toutes les projets motivés ont été lus, étudiés et évalués par les commissions afin de mieux identifier le profil des candidats et d'affiner

la sélection.

Les commissions ont pris en compte les éléments suivants :

- la motivation pour le secteur du tourisme

- la connaissance des candidats de la formation BTS Tourisme et le contenu des enseignements

- les expériences professionnelles et ou personnelles des candidats (stages, emploi saisonnier dans le tourisme ou dans un autre secteur, formation ou diplôme complémentaires comme le BAFA, implication associative, voyages réalisés...)

- les justificatifs rédigés par les candidats pour accéder à notre centre de formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les conseils donnés aux candidats :

- Accorder de l'importance à la rédaction du projet de formation motivé (soigner le vocabulaire, l'orthographe, ...) et l'adapter au secteur du tourisme (faire le lien entre son parcours scolaire, professionnel et la formation choisie)
- Valoriser toutes ses expériences personnelles et professionnelles
- Exploiter ses forces scolaires et ses compétences dans la lettre de motivation
- Être vigilant quant à son savoir être et ses savoir-faire dans le cadre de son cursus
- Démontrer son implication scolaire et sa volonté de réussir.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---|---------------------------------|
| Résultat académique | résultats en français | Niveau correct et bonne gestion de la langue française (rédaction, analyse, synthèse) | notes BAC | Important |
| | Notes Histoire et Géographie | Connaissances générales sur la France et le monde | Notes bulletin première ou/et terminale | Important |
| | matière dominante de la filière | Progression opérée au cours de l'année et investissement du candidat | Notes bulletin terminale | Complémentaire |
| | Langue vivante 1 | Progression opérée au cours de l'année et investissement du candidat (participation à l'oral, bases à l'écrit, ...) | Notes bulletin terminale | Essentiel |
| | Langue vivante 2 | Progression opérée au cours de l'année et investissement du candidat (participation à l'oral, bases à l'écrit, ...) | Notes bulletin terminale | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | acquis Méthode de travail, Capacité à l'oral, Acquisition de la démarche de travail, Qualité de l'expression en français et en langues. | Capacité à l'oral Acquisition de la démarche de travail | Appréciation des enseignants, les notes Les commentaires formulés dans les bulletin | Important |
| Savoir-être | Autonomie, Capacité à | Curiosité intellectuelle et | Attitude en cours, et | Important |

| | | | | |
|---|---|--|---|----------------|
| | s'investir et à s'impliquer, Concentration en classe ,Curiosité intellectuelle et ouverture sur le monde | ouverture sur le monde Concentration en classe Capacité à s'investir et à s'impliquer | appréciations (stage ou autres)+Les commentaires formulés par les enseignants sur les bulletins, le projet de formation motivé | |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation, Motivation Connaissance des exigences du BTS Tourisme et des débouchés de la formation / Cohérence du projet | Capacité à réussir dans la formation | Les commentaires formulés par les enseignants, L'avis du chef d'établissement, le projet de formation motivé | Essentiel |
| | Projet personnel | Cohérence du projet formulé par le candidat | analyse du projet de formation motivé | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Expérience, Expériences : Engagement citoyen et associatif, Intérêt pour les destinations touristiques, Curiosité culturelle, ... | Engagement associatif Intérêt pour les destinations touristiques Curiosité culturelle | parcours scolaire, universitaire et professionnel - projet de formation motivé. Les renseignements complémentaires fournis par les candidats | Complémentaire |

Signature :

Pascal TOUZANNE,
Proviseur de l'établissement Lycée Marie Curie